n°19
JUILLET
2021

le Journal de Coutevroult

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Une équipe administrative à votre écoute

Leurs noms et leurs voix vous sont peut-être familiers, voici leurs visages ! De gauche à droite : Sophie Beaurain, agent d'accueil, d'état civil et référente CCAS, Sigrid Okonski, responsable administrative et Bayi Lino Botela, agent comptable. Trois femmes qui, au quotidien accompagnent les Coutevroultois dans leurs démarches et œuvrent aux côtés des élus pour la réalisation des projets communaux.

Registre communal des personnes vulnérables ou fragiles

L'inscription est à effectuer directement à l'accueil de la mairie ou au 01 60 04 53 63.

Trop chaud ? Rendez-vous à la piscine !

Les centres aquatiques situés à Coulommiers et à la Ferté-sous-Jouarre sont de gestion intercommunale, les Coutevroultois bénéficient d'une tarification « résident ».
Infos sur : *coulommierspaysdebrie.fr/vivre/loisirs-culture/piscines*

ÉDITORIAL

Chères familles,

La campagne municipale est terminée depuis plus d'un an ; pourtant, force est de constater que le conseil d'école en garde de nombreux stigmates.

L'instance du 12 juin dernier en fut une nouvelle fois une parfaite démonstration. OUI, la généreuse dotation de rentrée de 50 €/enfant a été amputée de 20 €. OUI, la modulation des tarifs de la pause méridienne selon le quotient familial induit des hausses pour certaines familles mais ne passons pas sous silence et soyons satisfaits de la baisse pour les familles les plus modestes ! En revanche sur le sujet de la nouvelle école pas un mot, à croire que ce sujet n'était finalement pas si important !

Pourtant il a été au cœur de toutes les préoccupations des conseils d'école précédents. Des questionnements incessants, répétitifs, inquisiteurs sur le démarrage des travaux, sur le pourquoi du comment d'un dortoir, de six salles de classes, du nombre de toilettes...

La politique enfance a toujours été très forte et reste une priorité pour les élus de la majorité qui sont pleinement engagés dans un projet ambitieux de près de 2 millions d'euros !

Nous appelons donc à une impartialité et neutralité lors des élections scolaires d'octobre et espérons un retour des échanges constructifs avec des parents mobilisés uniquement par l'intérêt collectif.

Soyez assurées de notre engagement et de notre détermination à préserver le bien-apprendre des élèves de l'école Pierre Falké !

Jean-Jacques Prévost
Maire de Coutevroult

Laurence Schneider
Adjointe en charge des affaires scolaires et périscolaires

TRIBUNE LIBRE

Le Journal de Coutevroult ouvre ses colonnes aux élus municipaux de l'opposition. Cette tribune est sous leur unique responsabilité.

Les modalités d'attribution de cet espace ont été fixées par le règlement du Conseil municipal.

Chers Coutevroultois,

Les conseils municipaux se succèdent et le débat municipal n'en a le nom que sur le papier.

Vote d'une redevance d'occupation du domaine public pour les professionnels (comprendre ici, taxation des professionnels intervenant chez vous, particuliers, pour la réalisation de travaux et donc, de manière indirecte, des particuliers eux-mêmes); révision à la hausse des tarifs de location de la salle des fêtes et des concessions du cimetière; adoption d'un calcul de la tarification des services périscolaires en fonction du coefficient familial (soit une réduction de 0,45cts le repas de cantine pour les revenus les plus modestes et une augmentation d'1€ pour les plus élevés); baisse de la participation de la municipalité pour la dotation de matériel scolaire (20€ en moins par enfant, soit 30€ au lieu de 50€); participation aux frais de transport pour les sorties scolaires revue à la baisse; sans oublier l'augmentation de la taxe foncière : que de décisions prises par la majorité !

Nous nous réjouissons que le contexte sanitaire permette à nouveau au public d'assister aux conseils municipaux. Vous pourrez ainsi juger par vous-même de ces sujets dès la rentrée de septembre.

Dans cette attente, n'hésitez pas à suivre ou à consulter en accès libre notre page Facebook : **Ensemble Coutevroult autrement 2020**

Nous vous souhaitons un bel été.

Vincent LEVESQUE,
Emmeline PREVOTEAUX

GRAND PROJET

Rien n'est trop beau

NI TROP GRAND POUR UN ENFANT

En témoigne l'investissement de près de 2 millions d'euros réalisé par la Commune pour réhabiliter l'historique mairie-école en un équipement de 6 classes propice au bien-apprendre, dotée du socle numérique, d'un dortoir, de sanitaires à tous les étages...

Ce projet a été financé sur fonds propres à hauteur d'1 million, a bénéficié d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 132 000 €, d'un recours à l'emprunt de 600 000 € et d'une participation de 400 000 € dans le cadre du Projet Urbain Partenarial.

Travaux

685 000 €
Démolition/gros œuvre/ terrassement/voirie et réseaux divers

85 000 €
Électricité

72 000 €
Menuiseries intérieures et extérieures

136 000 €
Plomberie, sanitaires, chauffage, ventilation

68 000 €
Plâtrerie, cloison et doublage

135 000 €
Charpente et couverture

103 000 €
Peinture

37 000 €
Dallage

99 000 €
Serrurerie et escalier métallique

24 000 €
Ascenseur

Maîtrise d'œuvre déléguée : 190 000 €

Montants HT arrêtés à fin mai 2021 hors avenants de plus et moins values

ÉVÉNEMENT

Une après-midi POUR DÉCOUVRIR LA NOUVELLE ÉCOLE !

Réservez dès à présent votre après-midi du **samedi 18 septembre : les portes de la nouvelle école Pierre Falké s'ouvriront pour tous les Coutevroultois !**

De 14h à 17h, vous pourrez déambuler dans les salles de classes, appréhender l'ampleur des transformations, vous laisser surprendre par l'étendue des travaux…
Des visites encadrées seront organisées en continu ; des groupes seront formés afin de respecter les consignes de sécurité.

Un air de fête sur la place du Chevalier de Bourlamaque.

Avant ou après la visite de la nouvelle école, profitez des animations qui vous seront proposées en libre accès.

Un moment de convivialité et gourmand se profile !

Soyez au rendez-vous !

Le maintien de cet évènement est lié à la situation sanitaire future.

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES *facturés selon le quotient familial*

À partir de la rentrée de septembre, **tous les services scolaires** (accueils du matin, soir, mercredi, vacances scolaires et pause méridienne) seront **facturés aux familles selon leurs ressources**. Les tranches tarifaires sont déterminées sur la base du quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales.
Cette participation sera **dégressive pour les foyers aux ressources les plus modestes** et pourra être revue à la hausse pour d'autres.

La participation des familles ne couvre qu'une partie du coût réel, la différence étant prise en charge par la Commune.
À titre d'exemple, le coût réel de la pause méridienne supérieur à 9 € inclut, outre le repas, les charges fixes des fluides et le coût du personnel de service et d'encadrement. Ce service, auparavant facturé 4,35 € pour tous, affichera une tarification comprise entre 3,80 € et 5,35 €.

Les tranches et tarifs sont disponibles sur ***mairie-coutevroult.fr/jeunesse/services périscolaires***

EN IMAGES

ÇA S'EST PASSÉ *à Coutevroult*

À vos marques, prêts, empruntez, lisez, partagez !

Installée Place du Chevalier de Bourlamaque, la boîte à livres de Coutevroult a attiré de nombreux curieux et lecteurs depuis son installation fin mai. Sa réalisation a nécessité + de 25 heures de travail.
Merci à tous d'en prendre soin !

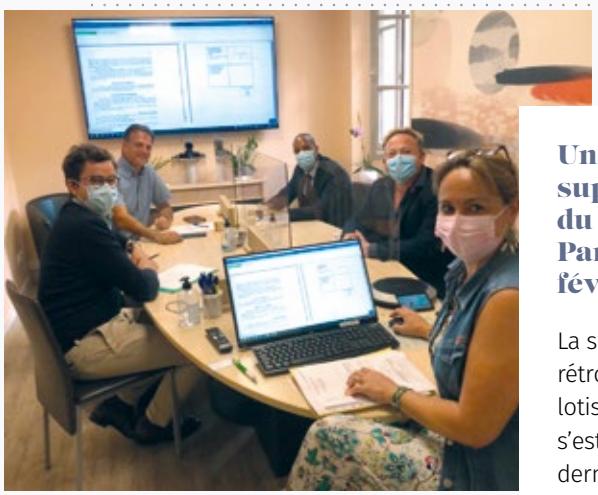

Une étape supplémentaire du Projet Urbain Partenarial signé en février 2016

La signature de l'acte de rétrocession de voirie du lotissement des Marronniers s'est déroulée le 10 juin dernier en l'office notarial de Couilly-Pont-aux-Dames.

Voilà c'est fini…

Dix-huit élèves de CM2 laissent derrière eux de jolies années de scolarité à Pierre Falké pour se plonger dans les années collège ! Comme chaque année, la municipalité leur remet un présent d'encouragement et de félicitations. Ils ont ainsi reçu le 22 juin dernier une calculatrice électronique.

Leur instituteur leur a remis un livre « *Les Fables de la Fontaine* ».

FEU D'ARTIFICE

La municipalité renonce à tirer son traditionnel feu d'artifice du 13 juillet ; décision motivée par le contexte sanitaire incertain.

ASSOCIATIONS

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Les demandes de subventions 2021 doivent être effectuées avant le 30 septembre 2021.

Pour télécharger le dossier de subvention :
https://bit.ly/3hrEVO9

ÉQUIPEMENT

LE CITY-STADE A RÉOUVERT FIN JUIN

La réouverture du city-stade était conditionnée à l'avis favorable du cabinet en sécurité Qualiconsult.
Un grand merci à tous les jeunes Coutevroultois qui ont fait preuve d'une grande patience et compréhension en attendant cette réouverture très attendue.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Ont été élus

Département de Seine-et-Marne
Canton de Serris :
Le binôme **Thierry Cerri** – **Anne Gbiorczyk**

Région Île-de-France :
La liste **Île-de-France rassemblée avec Valérie Pécresse**

LOISIR

DEUX COMÉDIES À L'AFFICHE DES CINÉS-SÉNIORS DE L'ÉTÉ

Depuis janvier 2020, le CCAS de Coutevroult adhère à l'opération ciné-séniors proposée par le Studio 31 à Chessy.

37 entrées ont ainsi été enregistrées, des entrées à 3€ pour tous les Coutevroultois de + de 60 ans abondées par le CCAS à hauteur de 1€/entrée.

Programme de l'été :

- ***Mystère à St Tropez***, le jeudi 29 juillet.
- ***OSS 117 : Alerte Rouge en Afrique Noire***, le jeudi 26 août.

SÉCURITÉ

ÊTES-VOUS INSCRITS À L'OPÉRATION *TRANQUILLITÉ VACANCES ?*

L'opération tranquillité vacances permet aux personnes qui partent en vacances de bénéficier d'une **surveillance de leur domicile durant leur absence**. Celle-ci est assurée par la gendarmerie de Crécy-la-Chapelle et est entièrement **gratuite**.

Pour bénéficier de ce dispositif, **il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence :**

- **Sur place, auprès de la brigade de gendarmerie de Crécy-la-Chapelle**
  37 rue de Bouleurs • 01 64 63 80 42

Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne :
https://bit.ly/3xqF8GU

VIE LOCALE

PÉRIODE ESTIVALE

Les jours et horaires d'ouverture de la mairie de Coutevroult seront adaptés en juillet.

Du lundi 12 juillet au vendredi 30 juillet inclus, la mairie sera ouverte les lundis, mardis, mercredi et vendredi de 9h à 12h.
Le service urbanisme sera fermé du vendredi 23 juillet au vendredi 13 août inclus.

RÉOUVERTURE LE SAMEDI

À compter de la rentrée de septembre, l'accueil de la mairie réouvrira au public :

- **chaque premier samedi du mois de 9h à 12h : samedis 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2021.**

Seules les **démarches courantes** pourront être réalisées - hors démarches liées à l'urbanisme (renseignements, dépôt de demande préalable, de permis...) à effectuer sur rendez-vous.

ÉTAT-*civil*

BIENVENUE...

Olivia Lucie Maria Terré
née le 30 mars 2021

Hana Litim
née le 1er juin 2021

ILS SE SONT DITS OUI...

Cindy, Cloé Lequerré
& **Bruno, Xavier Domingues**
le 22 mai 2021

Pauline, Arlette Michèle Daguet
& **Thibaut, Charles Roger Hudin**
le 5 juin 2021

Kathleen, Solène Vialle
& **Laurent Gauthier**
le 12 juin 2021

AU REVOIR...

Maud, Rolande, Liliane, Henriette Bigot
partie le 16 avril 2021

Sixto, Augustin Gonzalez
parti le 20 mai 2021

RETROUVEZ-NOUS SUR :
@coutevroult

VOTRE MAIRIE

La mairie de Coutevroult vous accueille au 15 rue de la Brosse.
Les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h.
Les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.
Le 1er samedi du mois de 9h à 12h.
Fermée le jeudi.
01 60 04 53 63 • coutevroult@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Prévost
Responsable de la communication : Céline Couttelle
Rédaction : Céline Couttelle
Conception graphique & mise en page : Agence Megalyte
Impression : Imprimerie Klein
Photos : Commune de Coutevoult, Patrick Koenig
Distribution : Commune de Coutevroult
Ce numéro a été tiré à 480 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal à parution juillet 2021